



Le Rétrofit électrique : une nouvelle activité, créatrice d'emplois pour la filière automobile

**Transformer les voitures thermiques en électriques :
Une nouvelle filière de "bon sens" en quête d'homologation par l'Etat français !**

On appelle le Rétrofit électrique la transformation des véhicules thermiques, diesel ou essence, en véhicules électriques par des entreprises spécialisées.

Aujourd'hui, plus de 22 pays à travers le monde, dont nos principaux voisins européens, autorisent et favorisent cette transformation. Ce n'est pas le cas en France. Parce qu'il est long et complexe de faire homologuer ces véhicules transformés et que la réglementation est trop restrictive en France, les acteurs du rétrofit se sont fédérés dans l'association AIRe pour développer pour créer et développer une nouvelle filière de mobilité durable à fort potentiel.

Le Rétrofit est une solution efficace et maîtrisée qui peut permettre aux Français de passer à la mobilité électrique sans changer de véhicule et de mettre en place une dynamique d'économie circulaire afin de ne pas détruire, mais réhabiliter des véhicules en parfait état de rouler... Il concerne les voitures mais aussi les bus, motos, camions, bateaux, récents ou anciens... et offre une nouvelle solution de mobilité propre.

Créer une filière française du rétrofit permettrait de donner de l'activité à de nombreux garagistes présents sur notre territoire et de proposer une nouvelle solution de mobilité durable à des milliers de français qui, pour certains, auront des difficultés à se déplacer, notamment en ville, du fait des restrictions de circulation des véhicules thermiques, diesel ou essence, dans le cadre des "Zones à Faibles Émissions" (ZFE) ou tout simplement du coût du carburant.

De surcroît, cette nouvelle activité permettrait de contribuer à l'objectif que s'est fixé le Gouvernement, de 1,2 millions de voitures particulières électriques en circulation (électriques et hybrides recharge) en 2023, décision actée dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE).

Le Rétrofit électrique : un réel enjeu économique pour la filière automobile

Selon AIRe, l'association des Acteurs de l'Industrie du Rétrofit électrique, les projections de cette activité en France sur la période 2020-2025), cette solution générerait **en 5 ans** un chiffre d'affaires de plus d' **1 milliard d'euros pour 65 000 véhicules** transformés.

Elle permettrait de créer et/ ou conserver près de **5 500 emplois** directs et indirects ! Ces chiffres sont établis sur la base d'une transformation de 0,09% du parc roulant des véhicules particuliers (VP) en France et de 0,72% du parc des véhicules utilitaires (VU).

Mieux, en rétrofitant **1% du parc automobile** total français (VP et VU confondus), soit près de **400 000 véhicules**, l'activité engendrerait un volume d'affaires de plus de **5 milliards €** et maintiendrait ou créerait plus de **42 000 emplois** directs ou indirects !

Si le Rétrofit n'est pas autorisé en France en raison d'une réglementation d'un autre temps, l'activité ne pourra se développer et restera confidentielle alors qu'il y a un potentiel grandissant de voiture à transformer : les voitures interdites de circulation en agglomération, les young-timers, les voitures de collection...



L'association AIRe, milite pour :

- Faire connaître auprès des autorités publiques, du monde économique et du grand public les intérêts multiples de la transformation des véhicules thermiques en électrique ;
- Adapter la réglementation et faciliter enfin les démarches administratives permettant le développement de cette activité.

Les membres d'AIRe plaident pour que la loi rende possibles les modifications des véhicules thermiques en électriques dans un cadre de professionnalisme et de sécurité optimum.

Parmi les membres d'AIRe :



Brouzils Auto, garage multimarque en Vendée qui restaure des véhicules de collection et entretient les véhicules récents et anciens, s'adapte à la mobilité de demain.

Après avoir rétrofité la 1^{ère} Coccinelle électrique en France et l'avoir présentée dans tous les salons automobiles importants du pays, nous poursuivrons dans le futur notre engagement dans le développement de l'économie circulaire et de la conversion à l'électrique notamment.

<https://www.facebook.com/Brouzils-Auto-189534254399713/>



CARWATT transforme des véhicules industriels et spéciaux en véhicules électriques.

Nous permettons aux entreprises, aux particuliers ou aux collectivités la transformation en électrique de flotte de véhicules ou de véhicules spéciaux, à forte valeur ajoutée et souvent à longue durée de vie, en milieu urbain ou en site propre (aéroports, usines).

Notre savoir-faire s'appuie sur une connaissance poussée en électronique de puissance (moteurs, variateurs, convertisseurs) et en mécanique (dimensionnement 3D, interface mécanique, vibrations). Nous sommes spécialistes de la conception de chaîne de traction et de pack batterie li-ion sur-mesure et proposons notamment un programme de réutilisation de batteries li-ion en seconde vie issues de l'industrie automobile.

CARWATT a été fondée en 2015 par Gérard FELDZER, ancien commandant de bord et journaliste spécialisé dans les transports, et Fabien BERGER, ingénieur passionné de l'électromobilité et du stockage d'énergie. Aujourd'hui le comité de direction de l'entreprise est composé de ténors de l'industrie automobile, ferroviaire et aéronautique.

www.carwatt.net

Contacts presse :

Valérie Leseigneur
06 68 80 37 35
valerie@agencevlc.com

Arnaud Pigounides - Co-Président de l'AIRe
06 26 90 88 24
association.aire.retrofit@gmail.com



IAN MOTION participe de façon pertinente à la transition énergétique en proposant l'électrification de véhicules existants pour leur offrir une réelle seconde vie, complètement électrique.

Avec une équipe issue de l'industrie automobile et de la formule 1, notre expertise nous permet de proposer une solution aboutie et homologable dont les différents éléments ont été développés avec la plus grande rigueur, aux standards automobiles.

Notre solution d'électrification est conçue pour résister au temps, être facilement réparable et évolutive. Nous nous inscrivons de ce fait dans une démarche de réduction du gaspillage et du coût de maintenance.

Après s'être rencontrés chez Renault Sport F1 alors qu'ils travaillaient au développement du moteur hybride utilisé par Renault en formule 1, Laurent Blond, systémiste spécialisé dans le véhicule électrique, et Roland Schaumann, ingénieur motoriste, ont créé IAN MOTION en 2016.

www.ian-motion.com



RETROFUTURE Electric Vehicles (REV) transforme des voitures anciennes, légendaires ou de cœur, en véhicules électriques.

Voitures classiques, de plaisir comme citadines, nous voulons permettre ainsi à tout le monde de nous apporter ou de nous commander la voiture de ses rêves et de repartir avec quelques semaines plus tard, rétrofitée, électrifiée, sécurisée, prête pour tous les jours et surtout pour le 22^{ème} siècle.

Pour ce faire, nous rétrofitons votre voiture en déposant le moteur thermique puis en le remplaçant par une motorisation 100% électrique certifiée et adaptée au véhicule. Avec des batteries aujourd'hui mais à l'hydrogène demain, nous accompagnons la révolution de la mobilité écologique et économique.

RETROFUTURE Electric Vehicles a été créée par Marc Tison, ingénieur Centrale, ancien cadre dirigeant du groupe PSA chez qui il a fait toute sa carrière et Arnaud Pigounides, diplômé d'économie, ancien directeur d'agences de publicités, spécialiste de stratégies de marques et multi-entrepreneur.

<http://www.retrofuture-ev.com>



Acteurs de l'Industrie du Rétrofit électrique

Projections de l'activité du Rétrofit électrique en France 2020-2025

M&J 28/01/2019

Une bonne nouvelle pour l'automobile, les automobilistes, nos emplois en régions et l'économie circulaire en France !

Tous les chiffres de ce document sont exprimés sur les prévisions des sociétés adhérentes de l'association AIRe Rétrofit (Brouzils Auto, Carwatt, Ian Motion et Retrofuture) ou en cours d'adhésion

- nos adhérents ont leur activité et leurs sites de production en France (Loiret, Nièvre, Sarthe, Seine-St-Denis, Paris et Vendée)
- Le Chiffre d'Affaires s'exprime Hors Taxes et ne comprend que les activités de rétrofit des sociétés.
- Les années correspondent à l'année pleine qui suit l'année de promulgation de la loi sur le Rétrofit en France et de son décret d'application.
- Les emplois correspondent à tous les emplois direct et/ou indirects créés et/ou conservés par les sociétés du rétrofit (hors fournisseurs) et les garages,

Scénario 1 / Projections sur 5 ans après promulgation d'une loi / d'un décret favorable

Une montée en compétence de la filière et une augmentation raisonnable de la demande

TYPE	Année 1			Année 3			Année 5			TOTAL PERIODE		
	Chiffre d'Affaires	Véhicules	Emplois	Chiffre d'Affaires	Véhicules	Emplois	Chiffre d'Affaires	Véhicules	Emplois	Chiffre d'Affaires	Véhicules	Emplois
Véhicules Particuliers VP	5 331 000,00 €	287	46	73 881 000,00 €	6153	1424	248 531 000,00 €	21527	4570	430 718 000,00 €	36339	4570
Véhicules Utilitaires VU	25 000 000,00 €	800	90	149 500 000,00 €	6500	600	250 000 000,00 €	12500	1000	651 350 000,00 €	29290	1000
Total	30 331 000,00 €	1087	136	223 381 000,00 €	12653	2024	498 531 000,00 €	34027	5570	1 082 068 000,00 €	65629	5570

Le parc total de VP est de 32 006 077 véhicules*
avec 36339 nous représenterons 0,11% du parc

Le parc total de VU est de 6 637 411 véhicules*
avec 29290 nous représenterons 0,44% du parc

Scénario 2 : Notre objectif à terme est de rétrofiter 1% du parc français

	Chiffre d'Affaires	Véhicules	Emplois
Véhicules Particuliers VP	3 793 613 659,41 €	320061	40251
Véhicules Utilitaires VU	1 476 025 146,76 €	66374	2266
Total	5 269 638 806,17 €	386435	42517

Scénario 3 / pas de loi signifiera que l'activité sera bien évidemment quasi-inexistante

TYPE	Année 1			Année 3			Année 5			TOTAL PERIODE		
	Chiffre d'Affaires	Véhicules	Emplois	Chiffre d'Affaires	Véhicules	Emplois	Chiffre d'Affaires	Véhicules	Emplois	Chiffre d'Affaires	Véhicules	Emplois
Véhicules Particuliers VP	- €	0	0	- €	0	0	- €	0	0	- €	0	0
Véhicules Utilitaires VU	4 500 000,00 €	220	20	21 000 000,00 €	1100	100	40 000 000,00 €	2100	180	98 650 000,00 €	5136	180
Total	4 500 000,00 €	220	20	21 000 000,00 €	1100	100	40 000 000,00 €	2100	180	98 650 000,00 €	5136	180

Sources :

* fichier central des automobiles jusqu'en 2010 excepté pour les bus et cars et camions et camionnettes jusqu'en 2009, SDES-RSVERO au-delà